

CNIL

**A l'attention de Madame
Clémence SCOTTEZ**

Cheffe du service des Affaires
Economiques de la CNIL
3 Place de Fontenoy
TSA 80715
75334 PARIS CEDEX 07

Lille, le 8 septembre 2021

Objet : demande d'accompagnement sectoriel

Chère Madame,

Je vous contacte en qualité de juriste et DPO de la société VALIUZ, qui représente l'alliance formée depuis 2018 par les entreprises détenues par la famille Mulliez.

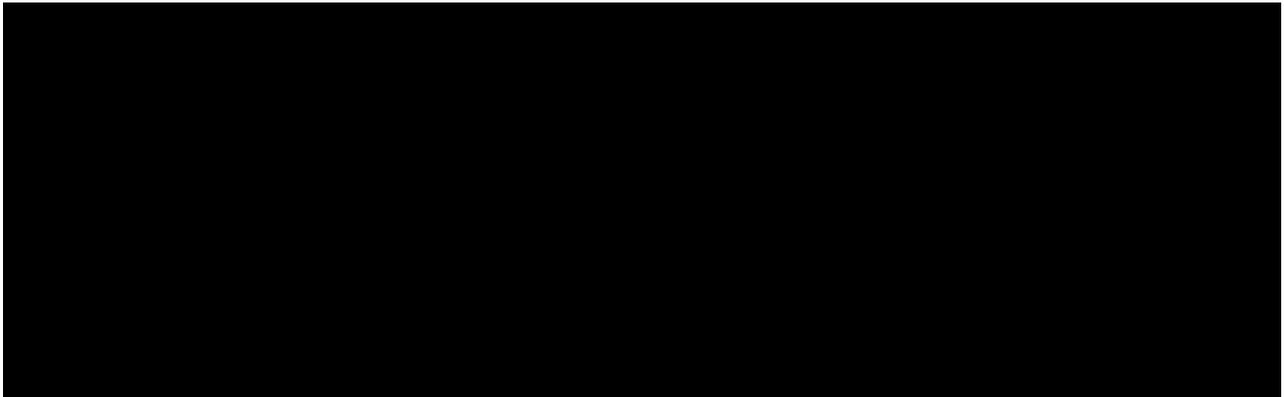
Cette alliance compte aujourd'hui 21 entreprises du secteur de la grande distribution qui sont bien connues du public : AUCHAN, DÉCATHLON, LEROY MERLIN, KIABI, BOULANGER, ELECTRO DEPOT, NORAUTO, CHRONODRIVE, ONEY BANK, SAINT MACLOU, ALINEA, FLUNCH, 3BRASSEURS, PIMKIE, ROUGE GORGE, GRAIN DE MALICE, JULES, TOP OFFICE, TAPE A L'ŒIL, BIZZBEE, NHOOD.

VALIUZ a pour mission d'aider les entreprises de l'alliance à se digitaliser en vue d'améliorer leur connaissance client, notamment via le partage des données clients à des fins d'études statistiques et de profilage publicitaire.

VALIUZ s'inscrit dans une démarche responsable, avec à cœur d'utiliser les données des clients dans le but de mieux les servir, ce en parfaite transparence.

Cependant, comme vous le savez, le cadre juridique relatif à l'utilisation des données personnelles à des fins de profilage publicitaire est actuellement en construction (discussions sur le projet de règlement e-privacy, émergence des cookies walls, de la monétisation des données, de la TV segmentée...) et les grands acteurs du secteurs (Google, Apple, etc.) ont tendance à utiliser leur position pour

instaurer leurs propres règles (mort annoncée des cookies, interdiction des pixels dans les emails des campagnes marketing...).



Or, il nous semble crucial que la CNIL soit à nos côtés face aux problématiques auxquelles nous et nos entreprises sommes confrontés à l'occasion de l'utilisation des données clients dans le cadre de notre alliance, ce dans une optique d'accompagnement et d'échanges.

VALIUZ représente 21 entreprises qui ensemble connaissent probablement 100% des foyers français. Nous pensons donc que VALIUZ devrait être considérée comme une « tête de réseau » susceptible de bénéficier d'un accompagnement sectoriel de la CNIL.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous rencontrer afin de vous présenter nos réflexions, notre démarche de conformité et d'initier un dialogue entre vos services et VALIUZ.

En espérant que vous donnerez une suite favorable à notre demande, nous vous prions de recevoir, chère Madame, nos meilleurs sentiments.

Mélanie DEFOORT
Juriste et DPO VALIUZ

